



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/50/635/Add.5  
19 décembre 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ARABE

---

Cinquantième session  
Point 112 e) de l'ordre du jour

QUESTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME : RAPPORT DU HAUT  
COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME

Rapport de la Troisième Commission (partie VI)\*

Rapporteur : M. Ahmed Yousif MUHAMED (Soudan)

1. À sa 41e séance, le 26 octobre 1995, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquantième session la question intitulée "Questions relatives aux droits de l'homme : rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme" et de la renvoyer à la Troisième Commission.
2. La Commission a examiné la question en conjonction avec les alinéas a), b), c) et d) du point 112 de l'ordre du jour à ses 35e et 38e à 51e séances, les 21, 24 et 27 à 30 novembre, et le 1er et les 4 à 6 décembre 1995. On trouvera dans les comptes rendus analytiques correspondants un résumé de ses débats sur ce point (A/C.3/50/SR.35 et 38 à 51).
3. Pour l'examen du point 112 e), la Troisième Commission était saisie du rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (A/50/36).
4. À la 35e séance, le 21 novembre, une déclaration a été faite par le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (voir A/C.3/50/SR.35).
5. La Troisième Commission ne s'est pas prononcée sur le point 112 e) de l'ordre du jour à la cinquantième session de l'Assemblée générale.

-----

---

\* Le rapport de la Commission sur le point 112 de l'ordre du jour sera publié sous la cote A/50/635 et Add. 1 à 5.